

Récompense honorifique de la Mutualité

Numéro d'inventaire : 2016.36.420

Auteur(s) : France. Ministère du travail et de la prévoyance sociale

Albert Dalimier

Gaston Roussel

Type de document : diplôme

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1932

Inscriptions :

- texte : MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Grand document administratif imprimé sur papier crème, orientation paysage. Impression monochrome brun teinte sépia. Large composition illustrée occupant la majeure partie de la feuille, encadrée par un motif végétal de feuillages et guirlandes stylisés, dans un cadre rectangulaire ornemental. Cartouches et rubans portant mentions thématiques. Texte central imprimé, avec titres en capitales et remplissages manuscrits (nom du récipiendaire, date). Deux signatures en partie basse.

Mesures : hauteur : 40,2 cm ; largeur : 56,1 cm

Mots-clés : Diplômes divers

Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Lieu(x) de création : Paris

Utilisation / destination : récompense (Récompense accompagnant la médaille de bronze attribuée au nom du Président de la République, à Marcel Desbled, pour son rôle de secrétaire de la Société de Secours Mutuels de Réalcamp. Le diplôme, daté du 21 août 1932, précise que "cette distinction lui a été accordée afin de perpétuer dans sa famille et au milieu de ses concitoyens le souvenir de son dévouement à la Mutualité".)

Historique : La Médaille d'honneur de la mutualité est une distinction civile destinée à récompenser les services rendus à la mutualité et aux sociétés de secours mutuels. L'échelon bronze correspondait au deuxième niveau, attribué après une mention honorable (3 ans de service), puis deux années supplémentaires de dévouement. La distinction était accompagnée d'un diplôme officiel délivré par le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, permettant le port de la médaille. Elle visait à reconnaître les acteurs engagés dans la protection sociale avant la mise en place des systèmes modernes. En 1932, elle était encore en vigueur, avant d'être remplacée en 1936 par l'Ordre du Mérite social.

Représentations : solidarité / La scène centrale représente une allégorie de la Solidarité : un vieillard entouré d'un homme à sa gauche et d'un enfant nu à droite, sur fond de paysage clair. Au-dessus, le mot « SOLIDARITÉ » dans un cartouche décoratif. Quatre tableaux symboliques sont répartis dans les angles : en haut gauche, une femme à un bureau : Caisse de retraites pour la vieillesse / en haut droite, visite médicale auprès d'une malade : Maladie Secours Indemnités / au milieu à droite : femme donnant le sein / en bas droite, maître et écoliers : Mutualité scolaire.

Autres descriptions : Langue : français
ill.

Objets associés : 2016.36.423

Lieux : Réalcamp

